

Rapport de jury session mai 2022

Voie d'accès	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats à avoir passé l'entretien	Nombre de candidats admis sur liste principale	Nombre de candidats admis sur liste complémentaire
Voie d'accès classique	89	60	23	18
CampusArt*	54	12	3	1

* CampusArt est un réseau d'établissements français proposant des formations dans le domaine des arts et de l'architecture animé par l'Agence Campus France, avec le soutien des ministères français de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Culture.

Nota Bene : Dans le cadre d'un partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Caen, les élèves suivant un enseignement optionnel « Arts plastiques » dans les lycées suivants peuvent accéder, par la voie d'accès directe, à notre classe préparatoire après un entretien de sélection organisé au sein de leur établissement : Lycée Émile Littré (Avranches), Lycée Jean-François Millet (Cherbourg), Lycée Henri Cornat (Valognes), Lycée Malherbe (Caen), Lycée Salvador Allende (Hérouville Saint-Clair), Lycée Marguerite de Navarre (Alençon), Lycée Jean Monnet (Mortagne-au-Perche), Lycée Napoléon (L'Aigle) et Lycée Lebrun (Coutances).

L'entretien est mené conjointement par un·e représentant·e de l'ésam Caen/Cherbourg, du rectorat et le·la professeur·e d'arts plastiques de l'établissement. Il vise à vérifier la motivation des lycéen·nes et la pertinence de leur projet d'orientation. Dix places leur sont réservées dans la promotion 2022-2023.

Cette année comme la précédente, les entretiens d'admission à la classe préparatoire de l'ésam à Cherbourg se sont déroulés en visioconférence. La quasi-totalité des candidat.e.s était bien préparée à ce dispositif devenu aujourd'hui habituel dans nos usages depuis l'apparition du Covid. Très peu d'incidents ont été signalés et des solutions ont toujours été proposées à chaque candidat.e en difficulté. La mauvaise qualité du son était le seul problème récurrent quand les candidat.e.s n'avaient pas d'écouteurs de téléphone munis d'un micro intégré. Les candidat.e.s ont utilisé majoritairement un ordinateur qui facilitait le partage d'écran contrairement à un smartphone qui était pénalisant.

Dans les modalités de pré-inscription, un portfolio d'un minimum de quinze travaux minimum et une note d'intention devaient être envoyés. Si ces consignes ont bien été respectées, très peu de candidat.e.s ont été en capacité de présenter en partage d'écran des productions différentes du dossier artistique initial. En ce sens, les candidat.e.s auraient pu préparer au préalable de l'entretien un ensemble de travaux complémentaires afin d'affirmer à la fois leur motivation, leur appétence pour toutes sortes d'expérimentation et leur capacité de travail. Il est toujours préférable de montrer trop que pas assez. Des candidatures n'ont pas été retenues à cause d'une quantité insuffisante (qualité et quantité étant en adéquation) ou d'une absence de diversité. Par exemple, les jurys ont vu très peu d'expérimentations en vidéo, en son, en photographie, en installation. Peu de candidat.e.s ont pensé également à partager leurs carnets de recherches ou tout autres moyens permettant de faire état d'une méthodologie de travail. Ce n'est pas tant le résultat final qui importe que le processus de création, la méthode et les moyens que l'on se donne pour atteindre son but.

Dans les portfolios présentés, le dessin est apparu comme une pratique souvent exclusive, qui cherchait à viser prioritairement la ressemblance avec des moyens graphiques. Par exemple, des candidat.e.s ont copié des personnages de bandes dessinées ou de mangas sans chercher à les inventer. Nous les invitons vivement à interroger leur médium en faisant des recherches dans les périodiques spécialisés sur la pratique contemporaine du dessin ou en tout cas, bien au-delà du tout-venant sur Instagram.

D'autres candidatures non retenues étaient dépourvues d'engagement en général et/ou de curiosité et/ou d'ouverture ou de disponibilité d'esprit. Pour certain.e.s candidat.e.s, les sorties culturelles (théâtre, expositions) proposées par exemple dans le cadre des options arts plastiques suivies au lycée semblaient être restées sans suite, au point que les jurys n'ont pas réussi à percevoir de quelle manière les élèves s'en sont nourris, ni même ont cherché à dépasser le cadre scolaire. Si se déplacer dans les grandes villes, les musées, les cinémas est parfois impossible, se renseigner sur l'actualité de l'art est désormais à la portée de tou.te.s. Il ne faut pas attendre que l'art vienne à vous. Attention aussi aux références citées, aux artistes et aux œuvres dont les noms échappent régulièrement aux candidat.e.s. Rien ni personne ne les empêchait de faire une liste précise à proximité de leur ordinateur qu'ils ou elles pouvaient consulter librement. Un jury souhaite connaître en priorité vos influences directes et indirectes, ce qui vous anime dans le champ élargi de la création, dans les sciences, dans la nature, dans votre placard, etc. Les attendus en prépa ne sont jamais scolaires mais sur mesure et incarnés.

Au cours des entretiens d'admission, les jurys ont pu déceler un réel manque de curiosité, voire de lucidité et de clairvoyance quant aux enjeux d'un parcours en école d'art. Des candidat.e.s ont fait part d'une représentation fautive ou surannée de la création sans imaginer les efforts et l'étendue des expérimentations qu'elle implique. Il faut vraiment se renseigner sur les contenus de cours en prépa (en ligne sur le site internet de l'ésam) autant que sur ce qui est réalisé dans les écoles d'art qui est très différent des dessins copiant littéralement des mangas. Une mobilisation totale sera nécessaire pour prétendre produire des formes artistiques. En ce sens, la classe préparatoire répondra toujours aux besoins et non aux attentes. C'est que les candidat.e.s retenu.e.s découvriront dès la rentrée.